



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Le Ministre

Paris, le 20 avril 2011

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Vous êtes nombreux à avoir appelé mon attention sur les inquiétudes que suscite la fin programmée du régime des droits de plantation à échéance de 2015.

Ces inquiétudes sont légitimes, car la disparition de ce régime pourrait se traduire, pour la France, par une augmentation de plus de 30% des surfaces viticoles cultivées, une baisse immédiate de la qualité de la production, des prix tirés vers le bas et une chute inacceptable du revenu de nos producteurs. Elle relève d'une logique dont les crises du lait, du porc ou encore des céréales, ont amplement démontré la faillite, celle de libéralisation totale des marchés agricoles.

Cette perspective nous ne pouvons, ni ne devons, l'accepter. Je ne l'accepte pas.

Voilà bientôt deux ans qu'à la tête de ce Ministère je me bats pour convaincre nos partenaires européens de la nécessité de nous doter de mécanismes de régulation renforcés des marchés agricoles. Deux ans d'un travail patient de conviction, engagé en décembre 2009 avec l'Appel de Paris qui fut l'occasion pour 22 Ministres européens de l'agriculture de marquer, à l'initiative de la France, leur attachement à une PAC forte.

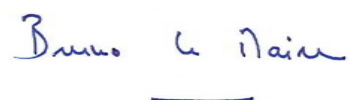
Ce travail porte ses fruits. Avec l'Allemagne, nous avons construit une position commune qui a contribué à replacer le thème de la régulation au cœur du débat européen sur la future PAC de l'après 2013. Sur le lait comme sur le porc, nous avons su faire réagir nos partenaires au plus fort de la crise et les rallier à l'idée du nécessaire renforcement de nos instruments d'intervention et d'encadrement des marchés. En cohérence, nous refusons de voir supprimer le régime des droits de plantation au prix de la disparition de notre modèle de viticulture européen.

C'est le message qu'avec huit autres Ministres européens de l'agriculture, j'ai adressé à la Commission dans une lettre remise le 14 avril dernier au Commissaire européen à l'Agriculture Dacian Ciolos, dont vous trouverez une copie jointe.

Il s'agit d'une étape importante sur le chemin qui doit conduire l'Union européenne à revenir sur la suppression des droits de plantation.

Vous pouvez compter sur ma mobilisation totale et ma détermination à poursuivre le combat engagé en faveur de la régulation, au service de la viticulture française et européenne comme de l'ensemble de nos filières agricoles.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, en l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink that reads "Bruno Le Maire". The signature is written in a cursive style. Below the signature is a short horizontal line.

Bruno LE MAIRE